

Conseil d'école du jeudi 16 octobre 2014

École primaire publique de Laruscade

Personnes présentes :

➤ Éducation Nationale :

Mme Ghibaudo, directrice de l'école,
M Bisensang, enseignant de CM2
Mme Morandière, enseignante de CM2
Mme Blanchet, enseignante de CM1
Mme Dechelotte, enseignante de CE2-CM1
Mme Goury, enseignante de CE2
Mme Rigollet remplacée par Mme Malou enseignante de CE1
Mme Da Queija, enseignante de CE1
Mme Gardère, enseignante de CP
M Darrigrand, enseignant de CP
Mme Mora, enseignante de GS et mandataire de la coopérative scolaire
Mme Duguy, enseignante de MS
Mme Castang, enseignante de MS-GS et mandataire de la coopérative scolaire
Mme Guichou, remplacée par Mme Caverro, enseignante de PS-MS
Mme Chapuis, enseignante de PS
Mme Ricard, enseignante surnuméraire : « dispositif plus de maîtres que de classes »

Mme Landreau, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

➤ Comité de Parents élus

Association non affiliée : Mme Lelong, Mme Mijalski, Mme Rapin, Mme Dagnino et M. Virard
Association AER : M et Mme Nicolleau, M et Mme Saba, M et Mme Audureau, Mme Berrieix,
Association FCPE : Mme Dantas, Mme Grech

➤ Mairie

M Labeyrie, Maire
Mme Hervé, première adjointe aux affaires scolaires.
Mme Pandellé, Conseillère municipale (commission scolaire).
Mme Bedin, Conseillère municipale (commission scolaire).

➤ Agents communaux :

Mme Severin, Mme Lasseverie, Mme Gourraud : agents polyvalents et ATSEM
M Fournoux, cuisinier

Personnes absentes et excusées :

M Kessas, IEN
Mme Mathé, enseignante du RASED

La séance est ouverte à 18h10.

Secrétaire de séance : Mmes Da Queija et Goury

Liste d'émargement, tour de table, et présentation des participants.

Rappel de l'ordre du jour prévu et discussion point par point :

➔ **Point supplémentaire concernant les suspicions de gestes déplacés de la part d'un employé municipal :**

Cette affaire fait suite à des paroles d'élèves rapportant des gestes déplacés de la part d'un employé. Des parents se sont adressés à la gendarmerie qui a engagé une procédure.

Au niveau de l'école, l'enfant est écouté et sa parole est recueillie et transmise à qui de droit : la DSDEN et le Procureur. Les enseignants ne prennent pas position, la personne visée reste présumée innocente.

M. le Maire a pris des dispositions pour écarter l'employé concerné de l'école et des enfants et le préserver durant cette enquête délicate. Il est actuellement en congés.

L'objectif commun de la Mairie, des enseignants et des parents doit être l'apaisement, afin de ne pas entraver l'enquête et atténuer une rumeur dévastatrice pour un homme et pour la confiance des élèves et de leurs parents en ce lieu d'apprentissage protecteur que reste l'école.

1. Présentation du Conseil d'école : composition et rôle

- Remerciement aux parents volontaires pour s'impliquer dans la vie de l'école durant cette année scolaire : 3 associations élues : plus de projets, meilleure communication et médiation entre les diverses demandes et attentes des parents et de l'école.

14 représentants de parents titulaires élus pour 14 classes et 4 suppléants. Participation en baisse : 155 votes cette année, (199 l'an dernier et 237 votes en 2012) sur 505 votants = 30,7 % (40,7 % l'an dernier et 53% en 2012).

Résultats : 7 représentants titulaires et 0 remplaçant pour l'AER (Association des Élèves Ruscadiens).
2 titulaires et 2 remplaçants affiliés à la FCPE et
5 titulaires et 2 remplaçants pour la liste sans affiliation.

- Rappel des règles de fonctionnement et du rôle du Conseil d'école et du Comité de parents
Le Conseil d'école :

Les membres du Conseil d'École sont de droit :

- la directrice de l'école, qui le préside,
- l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- le Maire ou un conseiller municipal,
- les enseignants,
- un membre du RASED : Mme Mathé, enseignante E, présente le mardi et le vendredi sur l'école, ainsi que la psychologue scolaire du secteur (poste vacant cette année),
- les parents d'élèves élus,
- le DDEN (Mme Landreau pour l'école),
- le maître de langue et culture d'origine : pas dans l'école cette année,
- et éventuellement un représentant des activités périscolaires.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Sur proposition de la Directrice, il :

- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation du temps scolaire
- donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- adopte le projet d'école.

Il se réunit une fois par trimestre. Il peut aussi être réuni exceptionnellement à la demande de la Directrice, du Maire ou de la moitié des membres du conseil.

Chaque compte-rendu de Conseil, rédigé sous la responsabilité de la Directrice, est conservé à l'école. Un exemplaire est envoyé au Maire, un autre à l'Inspecteur et un exemplaire est affiché pour que les parents puissent en prendre connaissance. En fin d'année scolaire, un bilan de toutes les questions abordées est établi et un représentant des parents d'élèves, ainsi qu'un enseignant sont désignés pour préparer les élections de la rentrée suivante.

Le rôle des représentants de parents d'élèves

Les parents d'élèves élus pour un an au conseil d'école **ont voix délibérative**. Seuls les titulaires siègent, afin de limiter la taille de l'assemblée. Les suppléants remplacent les titulaires absents. Les représentants des parents d'élèves sont le **relais des préoccupations des parents dans tous les domaines touchant à la scolarité de leur enfant**. Ils représentent les parents d'élèves de l'école et sont un lien particulièrement important entre les parents et l'école. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la Directrice. Les parents d'élèves connaîtront les attentes et règlements de l'école et sauront les expliquer et aider l'école à les faire respecter. Ils sauront aussi conseiller aux parents inquiets de demander sans tarder un RDV avec l'enseignant concerné ou la Directrice. Il est important de calmer rapidement des ragots qui pourraient déstabiliser l'école et nuire au climat de confiance et de respect, propice aux apprentissages, dont les élèves ont tant besoin. Des manifestations seront prévues et l'équipe éducative sera ravie d'être accompagnée et aidée par les parents. Elle compte aussi sur leur belle efficacité pour organiser des manifestations, dont l'argent récolté permettra de financer les nombreux projets de l'école.

2. Bilan de la rentrée 2014

- 14 classes : 6 maternelles + 8 élémentaires. Pas d'ouverture cette année.

- Une équipe stable avec 1 nouvelle enseignante :

- Mme RICARD, maître surnuméraire affectée à l'école dans le cadre du dispositif « plus de Maîtres que de classes » de la Refondation de l'école. Projet expérimental, 3 dans notre circonscription. Objectif « Permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques [...] diverses et adaptées, pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie ». Ce n'est pas une remplaçante, ni un maître spécialisé du RASED. Elle travaille avec les enseignants de cycle 2 autour de projets élaborés et menés ensemble en Maîtrise de la langue ou en mathématiques. Elle intervient dans les 4 classes concernées (CP et CE) ou prend quelques enfants dans sa propre classe.

- Mme AREVALO est une « aide administrative et un soutien à l'encadrement pédagogique ». Elle assiste Mme Ghibaud, directrice de l'école et l'équipe enseignante chaque jour jusqu'à 14h30.

- Le RASED :

Présentation du RASED par Mme Mathé, enseignante spécialisée qui intervient 2 matinées par semaine (mardi et vendredi) à l'école auprès d'élèves ayant des difficultés importantes d'apprentissage. Elle procède à des évaluations individuelles au CP et en GS dès le début de l'année et représente une aide précieuse pour les enseignants. Elle intervient aussi lors des rencontres avec les parents et lors des Équipes éducatives.

Le poste de psychologue scolaire est resté vacant. Mme SOTIN remplace Mme Denis-Ferreira pour les projets d'orientation et les urgences.

- Médecine scolaire :

Le Dr Laurent, médecin scolaire à Blaye. Sa zone d'intervention est immense (jusqu'à Blaye). C'est elle qui valide les PAI demandés par les parents pour des maladies chroniques ou invalidantes et qui autorise, dans le cadre de protocoles très précis, l'administration de médicaments. Le Dr Maur, médecine de PMI suit les élèves de maternelle.

- Les effectifs :

2014 -2015 : 353 élèves inscrits à la rentrée de septembre, soit une moyenne de **25.2 élèves/classe**. Fluctuations importantes. Les prévisions sont très aléatoires.

Répartition des 353 élèves à ce jour :

PS-MS-GS : 128 élèves

Elémentaire : 225 élèves

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectif 18/09/2014	33	48	47	42	55	42	37	49	353

- La restauration :

Repas toujours d'aussi bonne qualité et même volonté de s'adresser aux commerces et producteurs locaux toujours peu ou pas de possibilités sur les produits bio, hormis la distribution spécialisée . Fonctionnement sous forme de self, pour tous les élèves de la GS au CM2 et les enseignants. (350 couverts chaque jour). Enfants ravis et parents satisfaits aussi, accès à l'autonomie et meilleure fluidité dans la prise des repas. Les PS et MS sont servis à table.

- Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) :

Ces personnes sont mises à la disposition des classes maternelles par la Mairie, à la grande satisfaction des enseignants et des élèves. 5 personnes actuellement pour 6 classes maternelles.

3. Budgets

- Coopérative OCCE :

Mme Ghibaud remercie Mmes Mora et Castang, mandataires cette année encore, de se charger de la gestion de la coopérative scolaire OCCE. Actuellement, le solde du compte est de 7126,31 €. Les adhésions des familles ont permis un versement de 1475€ (2196 € en 2013). Remerciements aux 40% des familles de l'école qui ont participé.

La cotisation versée à l'OCCE s'élève à 616€. Les futures dépenses concerneront la participation de 5 classes à Livre en Citadelle, l'achat des livres des Comités de lecture (80€ à 100€/classe), le règlement des mini-concerts et autres sorties payantes, les réservations de bus pour les sorties, les achats de petit matériel pour les projets à réaliser, la préparation des manifestations de l'école...

Les prochaines entrées concernent les photos scolaires, puis la kermesse.

Des photos individuelles et de groupe seront de nouveau proposées aux familles au retour des vacances. La pochette coûtera 17€ comme l'an dernier. Pas de photos d'identité, ni de fratric, interdites à l'école. Les pochettes seront laissées une semaine aux familles, afin que les nouvelles commandes puissent être réalisées avant Noël. Mais aucune obligation de prendre la pochette entière, ou la moindre photo. Par contre, rapporter la pochette après avoir scanné les photos est un vol et le photographe peut porter plainte. Pour faciliter la gestion, il est demandé de régler chaque commande à l'enseignant de l'enfant (ne pas globaliser et régler 2 commandes dans une classe) et de prévoir la somme exacte en cas de règlement en espèces (pas de caisse pour rendre la monnaie). Il est possible d'indiquer la date d'encaissement à l'arrière du chèque si des parents souhaitent être débités en fonction de leur paye. Enfin, la 3ème pochette d'une fratrie de 3 enfants est gratuite (celle du plus jeune), si 2 pochettes complètes sont achetées.

Pour finir, Mme Mora demande à quelques parents de vérifier et de signer le compte-rendu financier établi à ce jour.

- Budget alloué par la Mairie

Mme Hervé, première adjointe, précise la répartition du budget concernant l'école: 15 593 € ont été dépensés l'an dernier pour les fournitures scolaires. A cela s'ajoute des subventions : transport scolaire (2 500 €), cadeaux de Noël (2 000 €) et spectacle de Noël (1 000 €). Le budget du poste entretien est important : 4000€ de produits d'entretien, 3078€ de maintenance photocopieurs, 846€ de papier pour imprimer. 6000€ ont été dépensés pour des structures de jeux dans la cour maternelle. L'équipe pourra faire des propositions pour acheter de nouveaux aménagements de cour (pour l'élémentaire?). Les devis doivent être étudiés en début d'année 2015 pour la préparation du budget . Les toilettes de la cour élémentaire seront refaites durant l'été 2015.

Mme Ghibaudo remercie la Mairie qui alloue un budget sur l'année scolaire à l'école, alors que le budget municipal est voté par année civile. Cela permet aux nouveaux enseignants d'arriver en septembre avec une enveloppe globale intacte. Un merci aussi à Mme la comptable, Sylvie Aznar qui gère les budgets octroyés à l'école avec beaucoup de soin et de réactivité, ainsi que le service d'entretien des photocopieurs et les commandes de papier.

La Mairie s'est engagée l'an dernier à remplacer les 12 ordinateurs installés dans la salle informatique par du matériel en état de fonctionner en réseau, ces derniers allant dans la mesure du possible équiper les classes. La question de l'accès Internet à l'école maternelle reste en suspens. Un FireWire devant être installé depuis l'an dernier déjà. La Directrice attend depuis 2 ans que son ordinateur à bout de souffle, soit remplacé... mais elle a bon espoir...

Les projets de M.Darrigrand nécessite une connexion Internet de qualité dans sa classe. M.le Maire va tenter s'en occuper afin de permettre une réalisation technique qui s'avère compliquée.

Il est demandé à la Mairie si elle pourrait finir de mettre à jour la page de son site concernant l'école, et insérer ce compte-rendu du Conseil d'école et la nouvelle circulaire de rentrée 2014.

4. Projet d'école et projets pédagogiques

- ❖ Rappel concernant le Projet d'école 2011-2015 autour duquel s'articulent les projets. Il s'orientent autour de 4 axes :
- Accéder à une meilleure maîtrise de la langue (pilier 1 du Socle Commun) grâce à une harmonisation des pratiques entre les cycles dans le domaine de l'étude de la langue et de la production d'écrits, ainsi que la mise en place de dispositifs qui concourent à l'égalité des chances (maître surnuméraire, participation au journal Zéphyr, Comités de lecture, rencontres avec des auteurs...)
- Accéder à une meilleure maîtrise des mathématiques (pilier 3 du Socle Commun), en harmonisant les pratiques entre cycles, en participant au projet Faites vos jeux (réalisation de jeux mathématiques et rencontres), à un rallye maths...
- Devenir un élève citoyen, respectueux des règles et des autres (Compétences liées au Vivre ensemble, piliers 6 et 7 du Socle de Connaissances) : en impliquant les élèves et leurs parents dans la vie de l'école (Conseil de Délégués puis peut-être Conseil de Coopérative avec un budget à gérer, multiples rencontres avec les parents, expos, manifestations communes...)
- Développer une culture humaniste (pilier 5 : culture humaniste) en diversifiant les pratiques artistiques pour former des élèves acteurs et spectateurs : partenariat avec CDDP pour un parcours autour de films documentaires scientifiques, petits concerts, salle info équipée de 12 ordinateurs avec accès Internet (fluctuant) pour accéder à des sites culturels,...

- ❖ Projets en temps scolaires et hors temps scolaires qui œuvrent dans l'esprit du projet d'école :
 - Les Activités Pédagogiques Complémentaires : Horaires modifiés pour respecter la demande institutionnelle d'une pause méridienne de 1h30. Elle auront lieu de 15h40 à 16h10, 2 jours par semaine lundi et /ou jeudi. Environ 70 élèves désignés par leur enseignant, travailleront essentiellement des compétences de français, mathématiques et de méthodologie, ainsi que des projets rattachés au Projet d'école. En maternelle, le travail est axé sur le langage. L'autorisation demandée pour chaque période aux parents, permet aux enseignants d'intervenir auprès des élèves en fonction de leurs besoins ou difficultés parfois ponctuels. Merci de rapporter les autorisations le plus rapidement possible.
 - Le Cross du St Yzan a rassemblé tous les élèves de CM2 des écoles du RRS au Collège de St Yzan, mercredi 15/10/2014. La coupe est remportée cette année par l'école de St Mariens. Mais individuellement les CM2 de Laruscade se sont bien placés : 2 filles sont arrivées 1ère et 3ème et un garçon est arrivé 5ème de tous les CM2. Bravo !
 - Dans la perspective du Projet d'école, 10 classes de l'école vont participer aux Comités de lecture du RRS. Des livres, sélectionnés et achetés par les enseignants, vont circuler dans les familles pour que les parents et les enfants puissent en parler ensemble et écrire leurs avis. Ces avis seront repris pour créer des affichages. Les classes pourront aussi créer des objets, en lien avec les livres du Comité et une école accueillera cette manifestation au mois de juin. Tous les élèves des Comités de lecture du RRS du secteur de St Yzan participeront alors à des ateliers et des rencontres autour des livres, animés par les enseignants.
 - Dans le cadre du salon du livre de Blaye « Livres en Citadelles », 10 classes ont été retenues pour accueillir des auteurs ou illustrateurs, le 5 décembre. Le salon aura lieu les 6 et 7 décembre 2014 à la citadelle de Blaye. Les classes pourront aussi participer à un concours de photos qui leur permettra de gagner des livres. Ces photos seront exposées durant le salon.
 - Un spectacle de Noël, financé par la Mairie, est offert à tous les élèves de l'école : Anga fils du feu (Compagnie 3 chardons) pour les maternelle-CP-CE1 le 12/12 et une séance au cinéma le Magic de St André pour voir le documentaire réalisé par Disney : Grizzli le 19/12.
 - Autres projets en partenariat entre l'école et la Mairie : Mme Bouteloup consacre 12h à l'école lors de l'accueil de chaque classe 1 fois par semaine à la Bibliothèque pour un prêt de livre et une animation autour de livre. La Mairie souhaite continuer à accueillir des expositions artistiques et culturelles de peinture, sculpture, commémoration de la guerre de 14-18 avec un spectacle de la DRAC le 12/12... ouvertes au public et aux élèves de l'école.
 - Un projet de manifestation pour Carnaval est envisagée le 13/02/2015. Le « char » sera préparé par les élèves de l'atelier création mis en place après l'école, mais les parents seront invités à préparer des gourmandises. Les cycles 3 aussi. L'objectif serait de faire un grand rassemblement - goûter collectif dans la cour maternelle avec les élèves et leur famille. Ce projet est à réfléchir.
Il est rappelé aux parents que les photos ou films qu'ils prennent ne doivent pas être diffusés et devraient ne concerner que leur enfant ou rester dans un cadre strictement familial privé.
 - Kermesse le 26 juin 2014. les parents demandent à ce que les tickets de tombola soient distribués bien plus tôt et qu'un récompense soit prévue pour celui qui en vendrait le plus.
- ❖ Présentation des projets de classes par les enseignants

- ◆ Projets des classes de CM :

- * Cross le 15/10/2014 pour les CM2 à St Yzan, cross à Laruscade pour les CM1 et CM1-CE2.
- * Participation à Livres en citadelle
- * Participation à la semaine de la presse et visite du Collège
- * Rallye calcul et participation au concours Kangourou des maths au Collège.
- * Projet scrabble reconduit.
- * Projet SMICVAL sur la chaîne du tri : animations en classe et visite déchetterie de St Denis de Pile + centre d'enfouissement des déchets de Lapouyade.
- * 8 à 10 séances de natation à Galgon pour les CM2 en mai et juin.
- * Les classes de CE2-CM1 et CM1 vont correspondre avec St caprais et une autre école.

- * Les classes de CM2 correspondent avec une l'école de St Yzan (ils se connaîtront avant la 6ème).
- * La classe de CE2 participera à Faites vos jeux et au projet départemental sur la BD, « Péambules » : un auteur de BD va aider la classe à écrire le scénario de leur BD et en fera l'illustration. Ils iront aussi visiter la résidence d'auteurs de Carbon Blanc.

◆ Projets de classe de CE1, CP et GS-CP :

- * Les classes participent aux projets : Livres en Citadelle, Comités de lecture et peut-être aux rencontres Faites vos jeux (GS-CP). Un mini concert au théâtre Fémina pour un CP et les GS-CP.
- * Les classes de CP-CE1, CE1 et CE1-CE2 feront de la balle ovale avec une rencontre inter école
- * Les CE1 de Mme Da Queija participent à un autre projet culturel départemental : « Tout un cirque » : un intervenant apportera sa contribution à la pratique de classe et la classe assistera à des spectacles au Champ de foire de St André : 1 sur le temps scolaire et 1 le soir avec les familles.
- * Les GS-CP de M Darigrand envisagent de créer une Comédie musicale en anglais. Leur blog de classe est en cours de création et nécessiterait un accès Internet dans la classe. De même, une plateforme Internet serait nécessaire pour permettre la réussite du projet e-twinning : correspondance (en anglais) avec des classes Polonaises (2), Turques et Espagnoles.

◆ Projets des classes maternelles :

- * Les classes vont participer aux Comités de lecture et à Livres en citadelle.
- * Elles ont participé aux vendanges avec M.Latouche Chaveau et envisagent d'aller visiter une ferme à Ste Eulalie, pour un projet autour de la fraise.
- * Deux classes iront voir une animation et l'exposition sur les dinosaures à Cap Sciences.
- * Deux classes iront assister à Carmen au théâtre Fémina

◆ Projet de la Mairie :

La Mairie souhaite organiser des soirées à thèmes avec les familles ruscadiennes. La Directrice souhaiterait participer à ce projet très intéressant qu'elle a déjà mis en œuvre dans d'autres écoles.

Comme l'an dernier, il est fait appel aux parents d'élèves pour organiser des manifestations dont les fonds récoltés permettraient d'aider à financer les nombreux projets envisagés par les classes.

5. Projets des parents d'élèves

La FCPE propose :

- décembre : photo du père Noël
- shooting photos
- mai : concours de pétanque

L'AER et la liste non affiliée ::

- projet halloween : le 1/11
- marché de Noël : le 21/12
- chasse aux œufs
- repas de fin d'année
- travail avec la ludothèque
- aide pour carnaval 2/2015
- création et vente de sacs cabas avec productions de classes
- récolte de peluches pour l'hôpital Pellegrin

6. Règlement intérieur de l'école

Mme Ghibaudo rappelle que les vêtements prêtés aux familles pour changer leur enfant doivent être rapportés à l'école.

Appel au don de vêtements trop petits : pour changer les enfants (de maternelle mais aussi d'élémentaire).

Mme Ghibaudo rappelle l'importance de la couverture de chaque élève par une assurance scolaire complète (individuelle accident + responsabilité civile) pour toute sortie payante ou dépassant le temps scolaire, et pour tous les temps de bus et garderie qui ne sont pas des temps Éducation Nationale.

Le ministère de l'Éducation Nationale ayant édité un nouveau Règlement type départemental des écoles, celui de l'école a donc été également modifié.

Lecture du nouveau Règlement Intérieur de l'école 2014-2015, discussion sur certains points, puis vote à main levée. Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Il sera diffusé pour signature, aux familles qui reconnaîtront en avoir pris connaissance et l'accepter à l'aide d'un coupon détachable à remettre signé à l'enseignant. Rappel est fait que **toute scolarisation d'un enfant dans un établissement d'enseignement implique l'adhésion et le respect de son Règlement Intérieur par la famille.**

7. Questions des parents d'élèves

- Peut-on nous définir le déroulement actuel de la période de 15h30 à 16h15 ? (payant ? Récupérer les enfants?)
- Gestion des différents ateliers : quels sont les différents ateliers mis en place ? Où se font-ils ? Qui peut en bénéficier, sous quelles conditions ? L'enfant peut-il changer d'activité en cours d'année ?
- Mme V.Hervé tiendra des permanences pour les questions de parents le samedi à la mairie : la première aura lieu le 22 novembre.
- Peut-on communiquer aux parents les informations quand les enseignants sont absents ? (affichage tableau maternelle et élémentaire)
- Affichage des absences des enseignants : les informations sont affichées dès que l'information est connue, sauf si un remplacement est prévu. L'affichage est fait sur la porte du porche, sur le tableau d'affichage élémentaire et sur le portail maternelle.
- Peut-on installer des abris bus tout au long du ramassage scolaire ?
- Il va y avoir un abribus à Jean Petit. Les abribus doivent être installés prochainement en priorité dans les lieux les plus sensibles.
- Malfaçons de la maternelle : où en est-on des réparations ?

M. le Maire précise que les diverses réunions d'expertise menées depuis fin 2012, touchent à leurs fins. Les litiges portant sur l'humidité récurrente des cloisons et les fissures sont résolus. Reste à déterminer les ressources financières afin que les assurances des différentes entreprises concernées par les malfaçons nous permettent d'engager les travaux définitifs de réfection des peintures, sols et cloisons, sans doute lors des vacances d'été 2015, sous réserve du déblocage des fonds par le tribunal.
- Cantine : quelles améliorations vont être mises en place pour réduire le bruit ?
- Des mousses pour atténuer le bruit (mobiles suspendus, cloisons....) sont envisagées mais c'est un budget important.
- Les travaux à la maternelle sont liés à une construction défectueuse. Des réparations ont été faites dans les sanitaires car la cause a été identifiée. Fuites dans les murs : un bureau d'experts s'est occupé de l'analyse des dégâts. Une poutrelle a tourné entraînant une faille. Une fuite dans le toit a été identifiée et corrigée. Les travaux de correction de toutes ces malfaçons seront entrepris lors des prochaines vacances d'été. Les entreprises fautives se chargeront du financement, mais la Mairie a dû assurer 30 000 € d'avance.
- Ouverture du portail de la maternelle le mercredi matin :

Celui-ci n'est pas toujours ouvert à l'heure le mercredi matin. La Mairie assure que la personne responsable va être rappelée à sa mission.

La séance est levée à 21h10.

Mme Laurence GHIBAUDO, directrice
Présidente du Conseil d'école